

# Information environnementale

*Évaluer l'impact environnemental des  
produits et informer le consommateur*

**AIAL AGRIA Lorraine**

**18 mai 2010**

**ania**  
Association Nationale des  
Industries Alimentaires

# L'ANIA : qui sommes-nous ?



- ⇒ Une **ASSOCIATION** loi 1901, créée en 1968
- ⇒ Une association représentative des **entreprises alimentaires** :
  - des PME (90%)...
  - aux grands groupes
- ⇒ 22 fédérations nationales sectorielles
  - ⇒ 18 associations régionales (ARIA)
- ⇒ L'ANIA est membre de la CIAA

**Le porte-parole qualifié de l'ensemble des entreprises de l'alimentation auprès :**

- ⇒ **des pouvoirs publics et de l'administration**
- ⇒ **des institutions** (économiques, scientifiques, sociales...)
- ⇒ **des autres acteurs de la filière alimentaire**
- ⇒ **des relais d'opinion et du grand public**

# L'ANIA : le secteur en chiffres



L'ANIA représente les entreprises françaises de l'alimentation :

- **Le 1<sup>er</sup> secteur industriel français en CA (163 milliards € en 2008)**
  - **Plus de 10 000 entreprises, dont 90% de PME**
- **Le 2<sup>ème</sup> secteur industriel employeur (plus de 410 000 salariés)**
- **Le 1<sup>er</sup> partenaire du milieu agricole français avec l'emploi de 70% des ressources agricoles françaises.**
- **Le 1<sup>er</sup> exportateur mondial de produits alimentaires transformés devant les USA.**

# L'ANIA

## Domaines d'intervention prioritaires



**L'ANIA agit en cohérence et en synergie avec ses membres dans le cadre de ses six domaines prioritaires :**

- **Alimentation & Santé**
  - Nutrition, comportements alimentaires, mode de vie
  - La qualité et la sécurité alimentaire
- **Développement Durable**
  - Environnement
  - Le maillage territorial
- **Compétitivité & économie**
  - Financement des entreprises
  - Export
  - Innovation et recherche

- **Relations Industrie-Commerce**
  - Négociations commerciales (LME...)
  - Logistique
- **Politique Sociale**
  - Emploi
  - Formation
  - Attractivité des métiers
- **Relation avec le monde agricole**
  - Pérennité et sécurité des approvisionnements

# Information environnementale : contexte français et européen 2007/2010



## France : Grenelle de l'environnement

Le consommateur est un acteur du développement durable.

La **Commission européenne** souhaite promouvoir des modes de consommation durables et influencer le choix du consommateur.

→ SCP : sustainable consumption and production.

Le **Conseil Environnement** invite la Commission à travailler sur des méthodologies communes et volontaires pour mesurer l'empreinte carbone des produits.

La **Commission européenne** travaille sur un benchmark des initiatives des EM.

## Dans les autres Etats Membres:

→ UK : empreinte carbone (PAS 2050 publié en octobre 2008).

→ Belgique : évaluation de la faisabilité de l'empreinte carbone des produits et travaux lancés.

**Initiatives privées (notamment distributeurs).**

## Grenelle de l'environnement

→ Loi Grenelle 1 et PL Grenelle 2 : obligation d'information environnementale lors de l'acte d'achat. Expérimentations à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2011, puis extension.

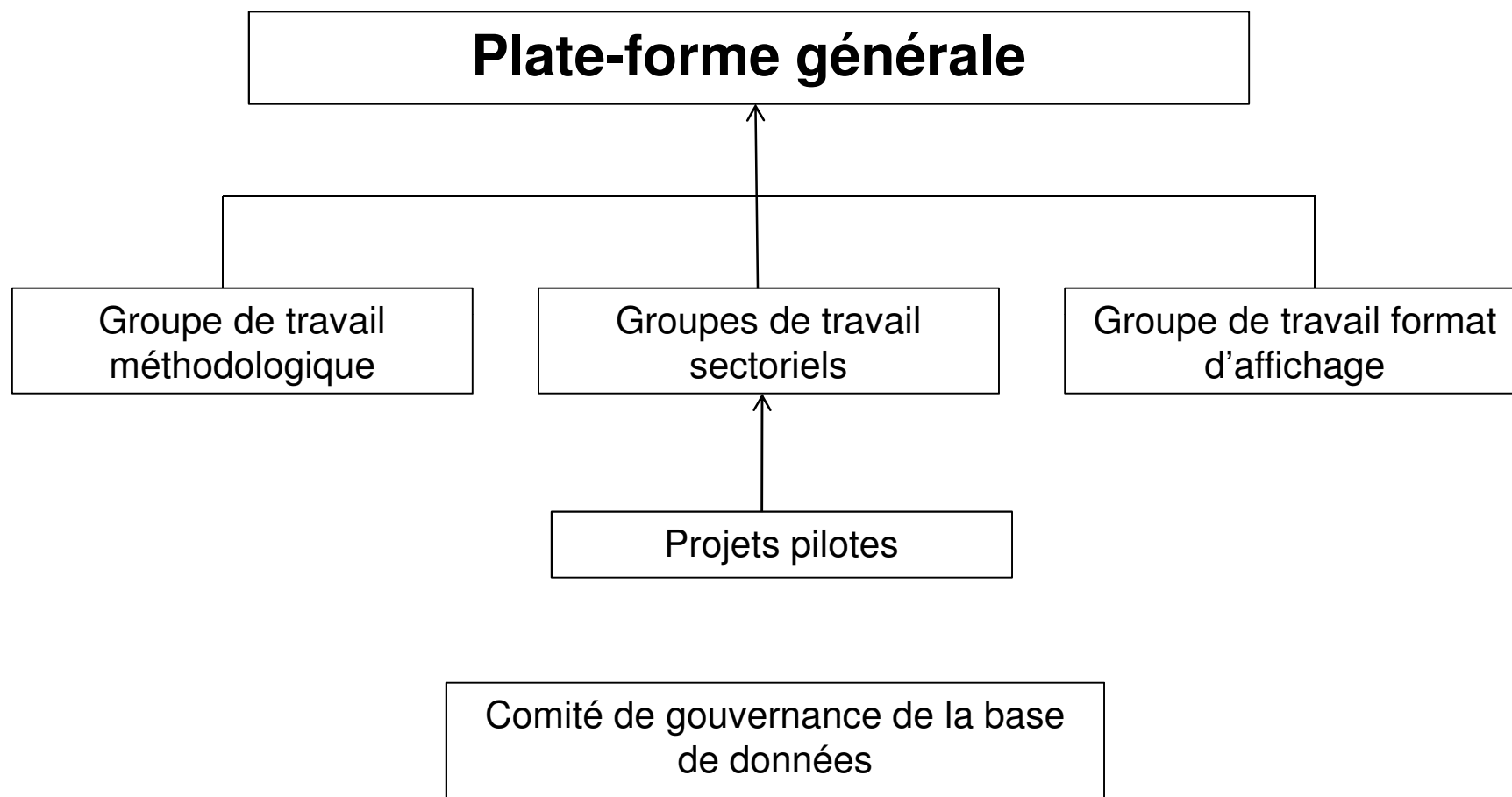
→ Mise en œuvre par décrets.

→ Plateforme ADEME/AFNOR : développement de méthodologies pour évaluer l'impact environnemental des produits.

### 1) Plateforme ADEME AFNOR

### 2) Travaux ANIA

# Plateforme ADEME AFNOR



## Calendrier

- Juillet 2008 : référentiel de bonnes pratiques.
- Juillet 2009 : annexe méthodologique.
- 2010 : poursuite des travaux
  - Référentiels catégoriels.
  - Format d'affichage.
  - BDD.

## Plateforme générale : BP X 30-323

- Approche ACV.
- Empreinte carbone obligatoire.
- Indicateurs identiques pour une même catégorie de produits (même unité fonctionnelle).
- Nombre d'indicateurs limités par catégorie.
- Format d'affichage harmonisé.
- Base de données génériques publique.
- Une annexe méthodologique (GT Méthodologique) :
  - Validée le 3 juillet 2009.
  - Recommandations sur des points méthodologiques clés en ACV (fin de vie, règles de coupure, allocations...).
- ...qui est complétée par un guide de lecture (expliquer, vulgariser, illustrer).
- ...et qui sera révisée à partir du mois d'avril.

## Groupes de travail sectoriels

- GT1 : alimentaire et aliments pour animaux.
  
- Règles à définir par catégorie de produits :
  - Définition des catégories.
  - Unité fonctionnelle.
  - Sélection d'indicateurs.
  - Méthodes de calcul.
  - Données primaires / données secondaires.
  - Validité temporelle et mode de validation.
  
- Les groupes sectoriels sont aidés par des projets pilotes :
  - Pour le GT1 : Projet ANIA/FCD avec BioIS/RDC/Intertek.

# L'affichage environnemental

## Quelle implication de l'ANIA?



- L'information doit être claire, pertinente, loyale et non trompeuse.
- Nécessité de méthodologies harmonisées pour évaluer l'impact environnemental des produits, sur une base scientifique, et suffisamment simple (PME).
- La multiplication des dispositifs est confuse pour les entreprises et pour les consommateurs.
- Nécessité d'expérimenter.

# Expérimentation ANIA/FCD



**L'ANIA et la FCD travaillent ensemble pour expérimenter l'évaluation des impacts environnementaux des produits, en vue d'une information du consommateur**

- ANIA : méthodologies harmonisées, avec les distributeurs ; améliorer l'information du consommateur.
- Avec un consortium : Bio Intelligence Service, RDC Environnement et Intertek.
- Lien avec la plateforme ADEME/AFNOR.
- Principes communs adoptés pour cette expérimentation :
  - Tout cycle de vie des produits.
  - Tous les impacts environnementaux pertinents (pas uniquement le CO<sub>2</sub>).
  - Développement d'une méthodologie avec tous les acteurs.
  - Produit + emballage.
  - Suffisamment simple et accessible pour toutes les entreprises (yc PME).
  - L'expérimentation constitue un pilote pour le GT ADEME/AFNOR.

# Expérimentation ANIA/FCD

## Calendrier et objectifs



→ 2 phases :

→ Février 2009 – Juillet 2009 :

→ Analyse des initiatives existantes.

→ Proposition d'une méthodologie globale fondée sur l'ACV.

→ Juillet 2009 – Février 2010 :

→ Tester cette méthodologie sur 300 produits (150 produits alimentaires).

→ Analyser la faisabilité à date (notamment BDD).

→ Evaluer les coûts et les capacités de collecte de données en entreprise.

→ Qualifier le niveau d'incertitude.

→ Finalisation du rapport global en mai/juin 2010.

# Expérimentation ANIA/FCD

## Les références étudiées



- **Sur la base du volontariat : une grande diversité de produits et d'acteurs industriels, mais pas totalement représentatifs**
- ▶ Le nombre de produits étudiés reste modeste au regard du nombre de produits existants
- ▶ Les entreprises participantes sont volontaires : il est probable qu'elles soient plus motivées ou mieux préparées que la moyenne des entreprises comparables pour faire aboutir leurs évaluations
- ▶ Certains produits ont été pré-sélectionnés dans certaines professions.

# Expérimentation ANIA/FCD

## Les références étudiées

155 références de produits alimentaires au départ

138 références finalement évaluées

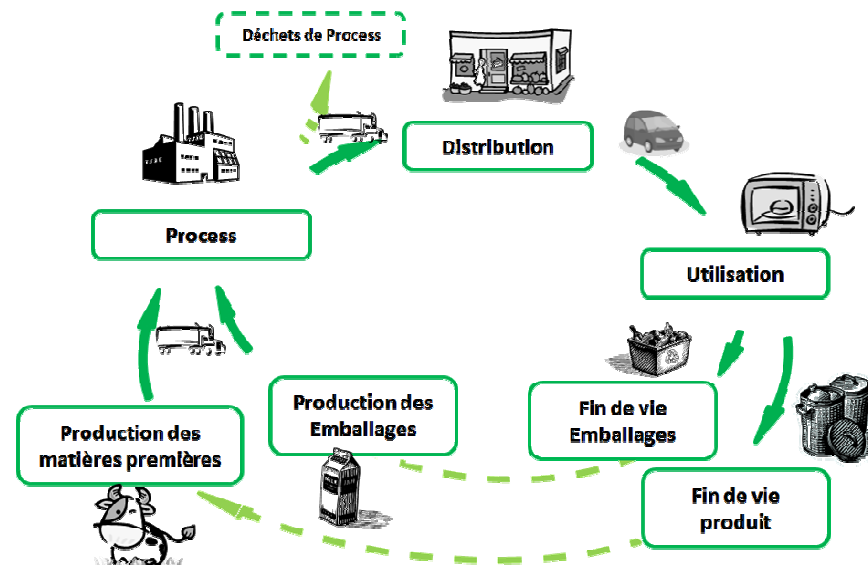
- Matières grasses végétales
- Cafés
- Produits céréaliers
- Fruits et légumes vrac, Légumes préparés
- Entrées traiteurs
- Desserts aux fruits
- Viandes, Produits laitiers, Charcuterie
- Poissons
- Plats préparés
- Aliments pour animaux
- Boissons : Jus de fruits Eaux, sodas, boissons alcoolisées

# Expérimentation ANIA/FCD – 1ères conclusions

## Quelle méthodologie?

### → Fondée sur l'analyse de cycle de vie, simplifiée :

- La méthode associe des données collectées auprès des entreprises et des données de BDD (les facteurs d'impact).
- Les données collectées auprès des entreprises devront être facilement accessibles (rang n-1 des fournisseurs au plus).



# Expérimentation ANIA/FCD – 1ères conclusions

## Quelle méthodologie?

Etape	Production des matières premières	Production des emballages	Fabrication du produit	Transport (amont et aval)	Distribution	Utilisation
<b>Données primaires utilisées</b>  (collectées par le fournisseur ou par le consortium)	Type et quantité de chaque intrant mis en œuvre  Origine/Mode de production	Type et quantité de chacun des éléments d'emballages (primaire, secondaire, tertiaire)	Consommation énergétique et non énergétique du site  Type et quantité de polluants réglementés  Quantités produites sur le site	Distance parcourue et mode de transport de chacun des intrants  Distance parcourue et mode de transport du produit final	Type de distribution (ambiant, réfrigéré, frais ou surgelé)	Identification par le consortium d'un scénario d'utilisation représentatif (si pertinent)
<b>Données secondaires utilisées</b>  (au sein d'une base de données constituée par le consortium)	Facteurs d'impact de chacun des intrants	Facteurs d'impact de chacun des éléments d'emballages, pour leur production et leur fin de vie	Facteurs d'impact de chacune des consommations énergétiques ou non énergétiques  Facteurs d'impacts des polluants	Facteurs d'impact de chacun des modes de transport	Facteurs d'impact reconstruits par le consortium, pour chaque mode de distribution	Facteurs d'impacts reconstruits par le consortium, pour chaque scénario d'utilisation

# Expérimentation ANIA/FCD – 1ères conclusions

## Les enjeux méthodologiques

### → Unité fonctionnelle :

UF envisageable	Avantages	Inconvénients
<b>UF massique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Similarité avec l’affichage nutritionnel et l’affichage du prix au kilo</li> <li>• Simplicité pour le consommateur</li> <li>• Transversalité entre familles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de prise en compte des consommations réelles</li> <li>• Impacte fortement les produits très concentrés</li> <li>• Problématique pour certains produits spécifiques</li> </ul>
<b>UF calorique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise en compte d’une caractéristique nutritionnelle</li> <li>• Non pénalisation des produits très concentrés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ne peut être appliquée pour l’ensemble des familles (ex : produits low calories, fruits et légumes)</li> </ul>
<b>UF portion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Meilleure prise en compte des quantités consommées</li> <li>• Information disponible et consensuelle pour la plupart des familles (travaux CIAA)</li> <li>• Informations vraisemblablement réglementées (2011/2012)</li> <li>• Cohérence avec les informations nutritionnelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Distorsion de taille de portion possible selon que le produit est dans un emballage unitaire ou dans des formats familiaux.</li> <li>• Pas encore de consensus sur la taille de la portion pour certaines familles</li> </ul>
<b>UF UVC</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Similitude avec l’affichage du prix</li> <li>• Simplicité pour le consommateur</li> <li>• Transversalité entre familles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de prise en compte des consommations réelles.</li> <li>• Comparaison entre familles et au sein des familles rendue plus complexe</li> <li>• Défavorise fortement les grands formats, les produits concentrés et pondéreux.</li> </ul>

# Expérimentation ANIA/FCD – 1ères conclusions

## Les enjeux méthodologiques



### → Indicateurs:

- ▶ Travail à partir d'études transversales européennes :
  - Notamment EIPRO : Impacts globaux de la consommation Européenne
  - Elle montre que l'alimentation et la boisson comptent pour plus de 30% des impacts totaux pour : les émissions de GES, l'acidification, l'éco-toxicité, et l'eutrophisation (plus de 60%)
- ▶ Cette étude n'incluait pas directement d'indicateurs biodiversité et consommation d'eau, qui restent des indicateurs importants pour les produits alimentaires.

# Expérimentation ANIA/FCD – 1ères conclusions

## Les enjeux méthodologiques



### → Allocations produits/coproduits:

- La majorité des produits alimentaires sont impactés par le résultat de l'allocation des impacts entre coproduits agricoles :
  - Il y a nécessité de régler ces questions sur une base homogène entre produits avant de procéder à l'affichage (cohérence selon la matière première).
  - Le lien physique est cohérent avec la hiérarchie proposée par l'annexe méthodologique.

# Expérimentation ANIA/FCD – 1ères conclusions

## Quelle collecte de données par les entreprises?



→ Fabrication et transport sont les 2 étapes sur lesquelles la collecte de données génère le plus de difficultés

Etape du cycle de vie	Difficultés de la collecte des données primaires	Fiabilité des données primaires collectées
Matières premières	Faible	Moyenne/Forte
Emballages	Faible	Forte
Transport	Forte	Moyenne
Process (fabrication)	Forte	Moyenne

# Expérimentation ANIA/FCD – 1ères conclusions

## Quelle collecte de données par les entreprises?



→ Les données les plus impactantes sont cependant celles qui paraissent les plus facilement disponibles et les plus fiables

	Part dans le bilan final (bilan GES, EUTRO et ECOTOX )
<b>Ingrédients</b>	<b>40 à 80 %</b>
<b>Production des Emballages</b>	<b>3% à 20%</b>
<b>Transports</b>	<b>2 à 15%</b>
<b>Transformation</b>	<b>1 à 10 %</b>
<b>Distribution</b>	<b>2 à 6% pour l'ambient; 20 à 50% pour surgelés</b>
<b>Utilisation</b>	<b>0 à 3%</b>
<b>Fin de vie</b>	<b>-1% à 3%</b>

# Expérimentation ANIA/FCD – 1ères conclusions

## Quelle collecte de données par les entreprises?



→ La collecte de données reste à améliorer : les données sont généralement incomplètes ou incorrectes

Qualité générale	Part des questionnaires
<b>Questionnaires complets et corrects lors de la première vérification :</b>	<b>20%</b>
<b>Problèmes principaux</b>	
- Manque de données	60%
-Données incohérentes	40%

# Expérimentation ANIA/FCD – 1ères conclusions

## Quelle collecte de données par les entreprises?



→ **Le temps de collecte est important, même pour des entreprises qui s'estiment bien dotés en systèmes d'information**

→ Pour la collecte des données et compléter le questionnaire : 4 à 5 jours en moyenne (écart type de 3 jours).

→ Cela ne tient pas compte : des validations hiérarchiques, des éventuels contrôles externes...

→ Ni des améliorations possibles (plusieurs références).

# Expérimentation ANIA/FCD – 1ères conclusions

## Quelle BDD et facteurs d'impact?



→ BDD : Point crucial de l'approche d'information environnementale.

→ La disponibilité des FI est limitée.

TOTAL DES PRODUITS ALIMENTAIRES ETUDIES :	138	138
Seuil 95%	AVANT RECONSTRUCTION	APRES RECONSTRUCTION
Au moins 1 indicateur faisable	46	120
Au moins 2 indicateurs faisables	34	46
3 ou plus indicateurs faisables	22	29

→ L'harmonisation des calculs des FI et leur pertinence est également limitée.

→ Difficultés majeures : composés intermédiaires, poissons, fruits et légumes.

→ Beaucoup de choses restent à faire.

→ Par l'ADEME et le MEEDDM.

# Expérimentation ANIA/FCD

## Les sujets à approfondir



→ Qualifier le niveau d'approximation.

→ L'évaluation des incertitudes est encore en cours à ce jour : la capacité de la méthodologie à révéler des différences d'impact entre produits est inégale.

→ Approfondir l'impact économique.

→ Quelle information peut-on transmettre au consommateur?

→ Equilibre entre pertinence, fiabilité de l'information et faisabilité.

→ Quel impact économique?

→ Quelles attentes du consommateur?

→ Quel dispositif efficace et cohérent peut-on mettre en place?

# Action de la CIAA 2007/2008



L'ANIA a travaillé avec la CIAA (fédération européenne de l'alimentaire) :  
« principes » afin de guider les entreprises développant, de façon volontaire, une information environnementale.

Cette information doit aider le consommateur à choisir ses produits, au regard de tous les aspects qui l'intéresse (bénéfice, prix, goût, qualité, impact environnemental...).

Objectif d'harmoniser les approches des entreprises afin de :

- Fournir une information fiable au consommateur .
- Eviter la confusion.
- Rendre l'approche faisable pour tous types d'entreprises (yc PME).

# Action de la CIAA

L'information doit être précise, vérifiable, pertinente, compréhensible et non trompeuse



## Principes applicables à l'évaluation des impacts environnementaux des produits

### 1) Prendre en compte les phases significatives du cycle de vie.

→ Variable selon le produit / catégorie de produit

→ Ex. : production des matières premières agricoles, process industriel, distribution, utilisation/consommation, fin de vie.

### 2) Prendre en compte les impacts environnementaux significatifs.

→ Variable selon le produit / catégorie de produit

→ Ex. : eau, climat, biodiversité, air, ressources naturelles...

### 3) Actualiser périodiquement l'évaluation des performances environnementales.

→ Pour prendre en compte les innovations, les évolutions.

→ Ex. : nouveaux ingrédients, changement des pratiques agricoles, évolution de l'emballage, mode de transport...

→ La périodicité d'actualisation dépendra du rythme des évolutions.

### 4) Appliquer des méthodologies scientifiques reconnues.

→ Dans la mesure du possible, faire référence aux normes et méthodologies internationales.

→ Dans le cas du développement d'une méthodologie propre : consultation ouverte des parties intéressées, consensuel.

# Action de la CIAA

L'information doit être précise, vérifiable, pertinente, compréhensible et non trompeuse



## Principes applicables à la communication auprès du consommateur

### 5) Fournir des informations factuelles.

→ Celles-ci permettront au consommateur de réaliser ses choix individuels, **sans élément de « recommandation »** ou « discrimination ».

### 6) Utiliser les outils de communication les plus adaptés.

→ Type d'information communiqué : faits qualitatifs ou quantitatifs, allégations, symboles...

→ Véhicules de communication : bulletins techniques, sites internet, étiquetage, documentation...

### 7) Fournir des informations compréhensibles.

→ Dans la mesure du possible, harmoniser les formats d'information (la multiplication pouvant entraîner de la confusion).

### 8) Assurer la clarté du périmètre de l'information communiquée.

→ Préciser les phases du cycle de vie, les critères environnementaux concernés si l'information n'est pas « exhaustive ».

### 9) Assurer la transparence de l'information et des méthodologies.

→ La méthodologie, l'évaluation de la procédure, les critères (...) devront être disponibles pour toutes les parties intéressées.

→ Limites éventuelles : confidentialité, droits de propriété intellectuelle...

# Action de la CIAA

L'information doit être précise, vérifiable, pertinente, compréhensible et non trompeuse



## Principes applicables à l'évaluation et à la communication auprès du consommateurs des performances environnementales des produits

### 10) Permettre l'accès à toutes les entreprises, y compris aux PME.

### 11) Soutenir l'innovation.

→ Les procédures et exigences ne devront pas empêcher l'innovation, qui permet d'améliorer les performances (y compris environnementales) des produits.

→ Les exigences devraient être exprimées en termes de performance ou d'amélioration continue... pour plus de flexibilité en faveur de l'innovation.

→ Éviter la mention d'une préférence pour une technologie particulière.

### 12) Respecter le marché intérieur et le commerce international

→ Ne pas créer d'obstacles à la circulation des marchandises.

## Food SCP RoundTable

Une table ronde qui représente la chaîne alimentaire et l'administration (Commission européenne).

Qui a commencé à travailler en septembre 2009.

Elle devrait aboutir d'ici 2010/2011 sur 3 aspects :

→ Méthodologie : établir des méthodologies fiables et harmonisées.

→ Communication de l'information : identifier les outils adaptés pour communiquer auprès du consommateur.

Consultation large sur les principes généraux : [www.food-scp.eu](http://www.food-scp.eu)

Jusqu'au 26 avril 2010.

→ Amélioration des pratiques : promouvoir l'amélioration continue sur la chaîne alimentaire.